



Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

Stop aux coupes rases : marche pour des forêts vivantes

Mobilisation du 16 octobre 2021 en Corrèze
Pour le partage d'une culture forestière sur la montagne limousine



Novembre - décembre 2021 Bimestriel - N° 121

Sommaire	Page	Sommaire	Page
Coupes rases	1	La Poste—service public?	9
RIP : Attac23	2	Pensées inspirantes	10
Soirée/débat H.Kempf	3-5	AG Attac87	10
Risquons la démocratie	5	CSS (suite)	11
Plus jamais ça	6	Idée cadeau	12
Désobéissance civile	7-8	Agenda	12

Ce sont près de 400 personnes qui ont relié à pied Meymac à Millevaches, pancartes au bras et chants de lutte. Des haltes pour échanger sur des solutions alternatives à l'exploitation intensive des forêts. Initiée par le syndicat de la Montagne Limousine, cette journée était l'occasion de pouvoir échanger entre toutes les parties prenantes de la filière. Démarrage de la marche devant l'école forestière pour permettre la sensibilisation des futurs professionnels qui agiront sur le territoire. Les coupes rases se multiplient d'années en années et même dans des forêts de feuillus alors qu'il y aurait moyen de pratiquer le système de futaies irrégulières (sélection des arbres à

couper et d'autres à laisser grandir). La filière bois est aussi sous la coupe de l'industrialisation à outrance, une marchandise comme une autre avec des techniques de coupe non respectueuses des sols qui favorisent leur érosion, l'exploitation en monoculture qui impacte la biodiversité nécessaire à notre équilibre, utilisation d'intrants chimiques qui détruisent animaux et végétaux.

Cette marche a pour objectif de penser le territoire à long terme en envisageant la place de la forêt comme partie prenante de nos paysages, comme un bien commun à ne pas détruire. Une des actions du syndicat de la montagne est de proposer l'achat de parcelles forestières dans le but de créer de nouveaux communs en entretenant ces espaces avec respect.



Le groupe ATTAC 23 en ce mois d'Octobre 2021, lors d'une réunion exceptionnelle vient de se dissoudre ! Comment en est-t-on arrivé là ? Cette situation mérite analyse et réflexion.

Ce n'est pas par manque d'adhérents puisque 25 personnes sont toujours listées - stabilité des effectifs depuis plusieurs années - Bien sûr, chaque année il y a un turn-over naturel, certains partent, d'autres reviennent, et des nouveaux arrivent. Quelle joie porteuse d'espérance de voir qu'en Juillet/Août, 7 nouveaux inscrits nous sont signalés par le National !

Dès que l'information nous parvient du National, nous les accueillons avec un petit mot de bienvenue, leur donnons un premier rendez-vous physique lors d'une manifestation, la dernière étant sur le stand Attac à Colchique en Septembre. Une seule personne rencontrée ce jour là ! Pas une seule réponse à notre courrier ce qui n'est malheureusement pas exceptionnel... !

Qu'est-ce qui motive une adhésion à Attac? Les choix stratégiques du National ? La pertinence des analyses et des écrits ? Pourquoi ces choix ne sont-ils pas transformés par un engagement local ? Manque d'attractivité d'un petit groupe ? Pouvoir échanger entre nous sur l'analyse singulière qu'Attac propose en grille de lecture du monde actuel est toujours enrichissant et permet une confrontation critique et respectueuse des points de vue différents.

Le manque de disponibilité n'explique pas tout même si nous sommes tous très sollicités. L'effet COVID et les confinements qui ont suivi n'ont certes pas servi les dynamiques associatives. C'est un constat général dans le monde associatif : - 40% des effectifs. L'engagement militant n'est plus très prisé...le Personnel étant privilégié au détriment du Collectif, voilà qui n'est pas de bon augure dans un monde qui dérape de plus en plus. Où sont les résistances? comment vont-elles pouvoir se faire entendre ? Je ne peux ici que partager avec vous mes inquiétudes mais irréductible pessimiste active, je refuse de baisser les bras et reste militante engagée.

Revenons à notre dernière réunion. Suite à notre AG de Juin où nous avons déjà manifesté nos inquiétudes quant à l'avenir d'ATTAC 23, nous avons donc organisé une réunion exceptionnelle

pour prendre une décision définitive, prévenant au préalable dans le courrier d'invitation que l'on souhaitait qu'une relève soit assurée. Pas une nouvelle tête ce soir là ! Si pardon, 2 visages amis d'ATTAC 87 venus nous rejoindre. Les autres, les habitués qui avaient déjà pris une décision en Juin+ 2 excusés ayant donné pouvoir, ont confirmé la décision de Juin de dissoudre le groupe ATTAC 23 comme définitive.

Attac 23 a été créé au tout début de l'impulsion du National et depuis le groupe local a connu quelques renouvellements de CA et de bureau, mais a toujours su préserver une dynamique militante et a bénéficié de la reconnaissance de ses partenaires locaux.

La dernière équipe en place depuis plusieurs années est vieillissante, certains ont des problèmes familiaux, de santé ou de disponibilité, bref plus assez de forces vives pour faire vivre le comité local.

Alors, avec beaucoup de regrets et de nostalgie pour certain(e)s, on décide de dissoudre le groupe tout en maintenant l'entité morale « ATTAC 23 » au cas où, un jour peut-être, celui-ci pourrait se restructurer.

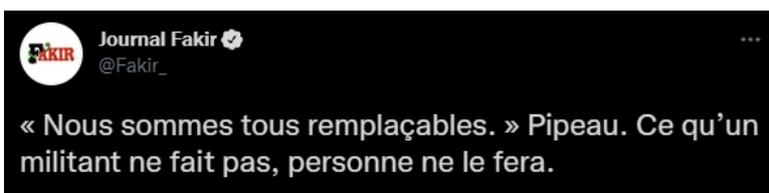
Nous restons tous membres d'Attac national et nous proposons à nos adhérents de rejoindre, sauf s'ils s'y opposent, le groupe ATTAC 87 avec lequel nous collaborons régulièrement et qui se dit prêt à nous accueillir. Nous pourrions ainsi bénéficier des infos locales pour 87 et 23, des animations, des manifestations, libre à chacun(e) d'y participer.

Nous avons nommé 2 liquidateurs pour tout ce qui concerne l'administratif et le financier. Attac National recevra le solde de notre compte à sa clôture en Décembre avec la demande expresse de reverser celui-ci à Attac 87.

Une page se tourne, difficile à accepter symboliquement quand on sait le poids des engagements militants qui ont fait vivre notre petite équipe avec des moments d'amitié partagée qui ont su souder le groupe...

A chacun(e) de vivre maintenant sa propre histoire avec ATTAC !

Nicole



Sous l'impulsion d' ATTAC et du Cercle Gramsci qui ont œuvré communément à la venue de notre invité, voici quelques mois déjà que nous souhaitons solliciter et inviter Hervé KEMPF le Rédacteur en chef de « REPORTERRE » journaliste de renom que nous côtoyons et connaissons depuis de nombreuses années à ATTAC. Nous partageons beaucoup de ses valeurs comme de ses engagements par rapport à nos propres engagements Associatifs (La lutte contre le Capitalisme décomplexé, Le libéralisme qui asservit les citoyens-citoyennes, la finance exacerbée et ses systèmes, ainsi que l'évasion fiscale sans retenue). Le principe même d'un journaliste est de fournir de l'information : Les positions courageuses prises par Hervé lui ont valu parfois quelques soucis professionnels, mais pourrait-on le lui reprocher ? Les non-dits, les connivences, le consensus-mou ou les compromissions ne font pas parti de ses pratiques : Le travail d'investigation fait vraiment parti de son éthique et de ses exigences, comme celles de son équipe. Le Journal Reporterre, n'est pas dans la mouvance « tendance » du moment où tout le monde veut laver plus vert que vert à coup de green-Washing ! Les éditoriaux comme les articles traités, sont divers mais engagés et vont au bout des choses. Il ne s'agit pas uniquement d'Écologie, mais bien d'Environnement au sens le plus large et le plus noble du terme sans oublier d'y associer au même niveau le SOCIAL comme l'Économique ! Nous avons passé pas mal de temps sur les Terres de Notre Dame des Landes et voici une expérience qui fait encore « cas d'école » aujourd'hui et qui a su inspirer bien des luttes. Et oui depuis la ZAD de NDDL, depuis Europa-City sur le triangle de Gonesse, sur le site CIGEO à Bure (Meuse), contre les Grands Projets Inutiles et Imposés (Les nouvelles LGV), nous avons su nous organiser, nous fédérer mais surtout Construire la Convergence des Luttes. Et oui, Le Capitalisme « TUE » et à ce titre il faudra bien en sortir, voir l'éradiquer.....* Juste petite parenthèse sur un sujet (plus local) que nous avons abordé, c'est celui de la répression-violente qui devient préoccupante et plus qu'excessive envers tous



ceux et celles qui osent sous diverses formes s'opposer au système et à son Monde, mais qui paradoxalement freine et rebute pas mal de militants-militantes à s'engager au risque de se faire classer d'activistes.....!

Malgré les circonstances « sanitaires » un peu particulières du moment un nombreux public était venu écouter notre orateur : Sincèrement un grand merci à toutes et tous d'avoir fait le déplacement.

Le constat énoncé par Slavoj Žižek (1) « *Il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme* » a conduit Hervé Kempf à écrire ce livre.

La catastrophe écologique a bel et bien commencé, elle est « une réalité sensible » partout sur la planète, tant au Nord qu'au Sud et elle nécessite des mesures radicales. Mais pour opérer cette transition radicale, il faut comprendre d'où l'on part.

D'où la démarche de l'auteur :

1. d'énoncer que le capitalisme, n'est pas indépassable, il n'est pas éternel même s'il a une longue histoire. D'autres civilisations, d'autres systèmes se sont effondrés ou ont muté. Du XVI siècle avec le capitalisme marchand jusqu'à aujourd'hui, ce système a su s'adapter et évoluer pour se maintenir et se développer. Mais ses deux dernières formes sont responsables de la catastrophe planétaire qui se dessine : le néolibéralisme et le techno-capitalisme.
2. Le **néolibéralisme qui correspond à ce qu'Hervé Kempf appelle les « Quarante Désastreuses »** (1980-2020) (2). Il se caractérise par un **capitalisme ultralibéral**, mais **sans la démocratie** (qui était son élément compensatoire imposé par le libéralisme politique). La marchandisation à tout crin n'a plus de limites et la soif de profit, dopée par la croissance, ne cesse d'accentuer le pillage des ressources biosphériques. Ainsi, « plus de la moitié du carbone relâché dans l'atmosphère depuis 1751 l'a été après le milieu des années 1970 ». Le système capitaliste précipite ainsi la catastrophe écologique.
3. Le techno-capitalisme. Cette période commence exactement après la crise financière de 2008 (3), c'est à dire au moment où l'on pensait que cette crise allait porter un coup fatal au système

financier international. Les pertes ayant été « socialisées » par les États, ceux-ci seraient, pensait-on, plus exigeants envers le capitalisme spéculatif international. Il n'en fut rien. Fort de cette aide et de ce statu-quo, le capitalisme financier a développé opportunément un nouveau paradigme pour justifier son utilité ; c'est ce qu'Hervé Kempf appelle le « techno-capitalisme ». Ce scénario futuriste, renforcé par les progrès de l'intelligence artificielle a construit une nouvelle vision de l'avenir (4) dans laquelle l'accumulation du capital est de nouveau présentée comme indispensable.

Le « techno-capitalisme » selon Hervé Kempf

Une révolution industrielle.

Un **nouveau régime technologique** combinant la puissance sans cesse décuplée des ordinateurs et du réseau de communication, l'accumulation de gigantesques masses de données (big-data) le développement de l'intelligence artificielle (IA) développé dans les années 2000 (en particulier avec le « deep learning » (5) vont être à l'origine de cette **révolution numérique appelée par certains la « quatrième révolution industrielle » (6).**

Encensée dès 2016 par le fondateur du Forum économique mondial de Davos Klaus Schwab(4), le « techno-capitalisme » possède ses nouveaux champions : les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) qui développent une situation oligopolistique en collectant toutes les données possibles et en rachetant les innovations technologiques. Ce sont aujourd'hui les entreprises capitalistes les plus puissantes. La Silicon Valley californienne est concurrencée aujourd'hui par Zhongguancun en Chine (7), en passe de devenir la nouvelle Mecque de l'IA. Les technologies de la 4ème révolution industrielle sont l'Internet des Objets (IoT), le big-data (les données sont le « carburant », de cette révolution), la 5G ou encore l'Intelligence Artificielle (IA).

Une croyance illimitée en la technologie

Les tenants de ce techno-capitalisme ont secondarisé la sauvegarde de la planète, alors qu'elle est la question politique du XXIème siècle. Selon eux, c'est la technologie qui va nous sauver, régler tous nos problèmes écologiques (voitures électriques, géo-ingénierie, capture du carbone, OGM et viande synthétique...). Cette croyance en la technologie se porte jusque dans l'imaginaire d'un « homme augmenté » (8), « réparé », « adapté » aux impératifs écologiques, voire rendu immortel par la

techno-science. Combiner les capacités humaines avec celles de la machine. Le transhumanisme (9) est à la fois cette recherche dans ce domaine et les philosophies, les imaginaires ou les fantasmes qui s'y rattachent.(10)

Un « apartheid planétaire »

Cette croyance s'accompagne d'une vision sociale libertarienne de l'individu où la liberté, le droit d'entreprendre et de propriété sont survalorisés. L'avenir d'une telle société repose sur les éléments les plus dynamiques (avec tous les superlatifs qu'on peut imaginer). Quant aux autres ?... (11). Ainsi la société a tout intérêt à apporter son aide aux plus entreprenants. Nous sommes loin du projet humaniste des Lumières. Pour reprendre une expression commune, le projet est une société à deux vitesses. Avec la crise climatique et cette vision technologique de l'avenir, nous voyons bien ce qui risque se profiler.. Ceux qui pourraient bénéficier de toutes ces avancées et ... les autres. Ceux qui pourraient se préserver des catastrophes écologiques à venir. Et si la vie sur Terre devient impossible, catastrophe climatique oblige, alors il faudra aller coloniser le cosmos. Le patron d'Amazon a créé *Blue Origin* en 2000, et celui de Tesla *SpaceX* en 2002, justement dans ce but précis.

HERVÉ KEMPF

Que
crève le
capitalisme

CE SERA LUI OU NOUS

SEUIL

Un capitalisme policier et militaire

Hervé Kempf rappelle les deux constats suivants :

- 1. de moins en moins de gens font confiance au système économique capitaliste.**
- 2. de plus en plus de révoltes naissent ici ou là dans le monde et de nouvelles initiatives alternatives émergent.**

Même si la fabrique du consentement est fortement assurée par les institutions (médias et autres...), le capitalisme se fait de plus en plus policier et autoritaire.

Pour Attac 87 / Jean-Paul.B & Jipé

NOTES

* biographie de Nelson Mandela

(1) Selon nos sources, cette phrase est attribuée soit à Fredric Jameson, soit à Slavoj Žižek.

(2) en opposition aux « trentes glorieuses », terme inventé en 1979 par Jean Fourastié pour désigner la période de forte croissance économique et d'augmentation du niveau de vie qu'a connue la grande majorité des pays occidentaux entre 1945 et 1975.

(3) appelée aussi crise de subprimes

(4) « élaborer un récit commun pour expliciter les valeurs et les principes éthiques de nos nouveaux systèmes. » dans : « La quatrième révolution industrielle » Klaus Schwab, Dunod janvier 2017

(5) le « deep learning » ou « apprentissage profond » est un ensemble de méthodes d'apprentissage automatique tentant de modéliser avec un haut niveau d'abstraction des données grâce à des architec-

tures articulées de différentes transformations non linéaires. Ces techniques ont permis de mettre au point la reconnaissance faciale, la reconnaissance vocale, la vision par ordinateur et le traitement automatisé du langage.

(6) :« Brevets et quatrième révolution industrielle Les évolutions technologiques mondiales à l'origine de l'économie des données | Principales conclusions » | Décembre 2020 en téléchargement libre sur : [http://documents.epo.org/projects/babylon/eponet.nsf/0/06E4D8F7A2D6C2E1C125863900517B88/\\$File/patents_and_the_fourth_industrial_revolution_study_2020_executive_summary_fr.pdf](http://documents.epo.org/projects/babylon/eponet.nsf/0/06E4D8F7A2D6C2E1C125863900517B88/$File/patents_and_the_fourth_industrial_revolution_study_2020_executive_summary_fr.pdf)

(7) L'intrêt pour l'IA et le deep learning s'est développé en Asie en 2016 quand le logiciel Alphago de google (logiciel racheté à une start up anglaise) a battu le champion du monde du jeu de Go. Ce logiciel a « appris » par lui-même, c'est à dire qu'il n'a pas analysé des données (les parties jouées par des humains) mais a joué contre lui-même et ceci en 3 jours.

(8) voir le livre cité par Hervé Kempf : « Homo Deus Une brève histoire de l'avenir », le best-seller de l'historien israélien Yuval Noah Harari, Albin Michel Paris, juin 2017 pour plonger dans ce monde surréaliste et pourtant bien réel des recherches en cours pour créer une « humanité augmentée » grâce à l'IA.

(9) L'imaginaire transhumaniste est lié au développement de la convergence NBIC : nanotechnologies, biotechnologies, technologies de l'information, sciences cognitive.

(10) Ray Kurzweil, ingénieur en chef de Google, a déclaré en octobre : « Dès les années 2030, nous allons, grâce à l'hybridation de nos cerveaux avec des nano-composants électroniques, disposer d'un pouvoir -démurgique (Godlike).

(11) « Il y a ceux qui réussissent et ceux qui ne sont rien » !!!! 2017

CHEVAUCHER LES EXPRESSIONS

Régulièrement, nous entendons dans les discours politiques, les déclarations publiques des expressions ou des termes qui par la suite circulent, font partie du paysage intellectuel. Nous mêmes les reprenons lors de nos prises de paroles sans parfois mesurer tous les enjeux. En ce moment, nous avons beaucoup entendu : "ce n'est pas dans l'ADN de notre organisation" ou "islamo-gauchisme", "TINA" ou encore le "saut du tigre".

Dans cette petite chronique, ATTAC se propose d'en présenter l'origine, donner sa définition et réfléchir sur son usage

Commençons cette fois-ci par l'expression : "le roi est nu"

LE ROI EST NU : C'est une référence au conte d'Andersen (*Les Habits neufs de l'empereur*, Hans Christian Andersen (1837).), du milieu du XIXe siècle. Deux tisserands font croire à l'empereur qu'ils tissent un habit fabuleux. Mais ils ne fabriquent rien, tout en affirmant que seuls les imbéciles et les gens inaptes à leurs fonctions ne voient pas la beauté de ce vêtement invisible. L'empereur lui-même consent, comme tous ses sujets, par peur et par conformisme, à croire à ces « habits qui n'existent pas », et finit par défilier nu avec des courtisans qui en portent la traîne. C'est un petit enfant qui vient faire trembler le pouvoir et perturbe la cérémonie en s'écriant que « l'Empereur est nu » ! Cette parabole permet de dire que le pouvoir politique détient sa force de notre propre désir conformiste, de nos attentes sociales et subjectives, de toutes ces illusions collectives, qui nous conduisent à habiller le pouvoir des habits lumineux qu'il prétend posséder et qui n'existent pas. Si nous avons le courage de dire, fraternellement, ensemble, que le pouvoir est nu et que la place est vide, alors nous pourrions risquer la démocratie.

Le 26 mai 2020, 20 organisations associatives (dont ATTAC) et syndicales publient un plan de sortie de crise. 34 mesures pour répondre aux enjeux sanitaires, sociaux, économiques et écologiques auxquels font face nos sociétés. Il n'y a pas de réelle réponse à la crise écologique sans une réelle justice sociale.

Ce collectif entend bien s'inscrire dans la campagne des présidentielles en mettant en débat ses mesures d'urgence. Parce qu'on ne peut plus attendre !

- Garantir à tous et toutes des mesures de protection et de prévention dont un plan d'urgence pour l'hôpital public
- Assurer la sécurité sanitaire en renforçant les droits démocratiques et individuels par la levée de l'Etat d'urgence sanitaire
- Du travail pour tous et toutes par la réduction et le partage du temps de travail
- Garantir la satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, logement)
- Pour une réelle solidarité internationale par l'annulation de la dette des états
- Reprendre le contrôle sur le monde de la finance et la dette publique
- Plus de justice fiscale par la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale
- Pour une reconversion écologique et sociale par une reconversion durable, transformation de nos modes de production et de déplacements

Étendre les droits, partager les richesses, réduire les inégalités et transition vers un autre modèle de société : l'ensemble de ces propositions sont concrètes et réalisables rapidement. Elles sont une alternative forte au monde

aux «solutions» qui sont génératrices d'inégalité et de pauvreté, en France comme dans le monde entier. La solidarité européenne passe par un budget de l'Union Européenne plus conséquent dont les fonds devraient être alloués spécifiquement aux urgences sociales et environnementales. Nous avons les moyens de créer des millions d'emplois. Nous avons les moyens de satisfaire les besoins fondamentaux de toute la population. Nous avons les moyens d'alléger le poids qui pèse sur les populations des pays les plus pauvres et d'apporter des aides concrètes. Tout cela doit s'appuyer dans le même temps sur un plan de développement massif et d'extension des services publics : ils sont, nous l'avons vu, le rempart contre le chacun pour soi, ils sont un outil fort pour le bien commun, des vecteurs d'égalités. Ils permettent l'accès effectif aux droits : pas de droit du travail sans inspecteur-trice du travail, pas de justice fiscale sans fonctionnaire des finances publiques, pas d'école gratuite et obligatoire pour toutes et tous sans fonctionnaires de l'éducation nationale, etc. Ces propositions peuvent entraîner d'autres dans des dynamiques vertueuses. Ainsi, par exemple, pour faire en sorte que de nombreuses femmes puissent se maintenir en emploi à un temps plein, malgré la présence d'enfants en bas âge ou de proches en perte d'autonomie, il faut développer le service public de la petite enfance et celui de la dépendance, créer de nouveaux services publics.

Attac France



**PLUS
JAMAIS
ÇA!**

Action citoyenne - désobéissance civile

« Prélevons à la source les multinationales qui pratiquent l'évasion fiscale ».

« **Prélevons à la source les multinationales qui pratiquent l'évasion fiscale** ».

Attac poursuit son action citoyenne autour de la justice fiscale pour que ce ne soit pas les précaires qui paient la crise mais bien les ultra-riches et les multinationales qui échappent aujourd'hui à l'impôt.

Des actions ont lieu à BNP Paribas ou Total, Mac Donald's, Amazon.

Pourquoi choisir ces entreprises ?

-BNP-Paribas est la banque française la plus présente dans les paradis fiscaux (194 filiales) et a été épinglée dans de multiples scandales d'évasion fiscale (Lux Leaks, Panama Papers, CumEx, OpenLux...);

-Total Energies échappe à l'impôt sur les sociétés en France grâce à ses 160 filiales dans les paradis fiscaux, notamment aux Bermudes et aux Pays-Bas;

-Mc Donald's est organisée de façon à ce que les profits réalisés en France soient artificiellement déclarés au Luxembourg, ce qui lui permet en outre d'éviter d'avoir à verser des primes d'intéressement à ses salarié.es;

-Amazon a réussi l'exploit de payer 0 euro d'impôt sur les sociétés dans toute l'Union Européenne en 2020, malgré des ventes records, en délocalisant ses revenus au Luxembourg, et elle organise une fraude massive à la TVA.

La pratique de l'évasion fiscale des entreprises : Celles-ci utilisent les échanges entre leurs différentes filiales, qui sont implantées dans des pays où la taxation est faible, comme aux Pays-Bas, à Malte ou à Jersey. Un des moyens de pratiquer l'évasion fiscale consiste à manipuler les prix de transfert : il s'agit d'utiliser les échanges entre les différentes filiales de l'entreprise pour faire apparaître artificiellement leurs profits dans les territoires où les taux d'imposition sur les sociétés sont faibles (par exemple l'Irlande ou le Luxembourg) ou à localiser les charges là où ils sont plus élevés pour y réduire artificiellement le bénéfice.

Outre la forte réduction du montant de l'impôt, une concurrence déloyale avec les petites et moyennes entreprises a lieu parce que leur taux d'imposition réel est nettement supérieur à celui des entreprises multinationales

Le gouvernement Macron favorise les ultra-riches
La participation à l'impôt des entreprises multinationales s'est encore amoindrie à cause des mesures gouvernementales par :

- transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière,
- mise en place du prélèvement forfaitaire unique, ou flat tax, qui instaure un taux proportionnel sur les revenus financiers,
- baisse des impôts de production payés par les entreprises.

Ils nous coûtent chers et lamentent les services publics

Pour la France, les profits non déclarés s'élèvent à 46,7 milliards \$ (39,7 milliards €) en 2018, ce qui représente un manque à gagner de 15,4 milliards \$ (13,1 milliards €) d'impôt sur les sociétés par an. Ainsi, 26% des recettes de l'impôt sur les sociétés sont perdues du fait de l'évasion fiscale !

Lutte mondiale contre l'évasion fiscale ? Bruno Le Maire comme de nombreux responsables des États du G7, pays accueillant les sièges des principales multinationales, ont salué une « avancée historique » dans la lutte contre l'évasion fiscale, suite à l'accord sur l'instauration d'un taux d'impôt minimal mondial sur les sociétés d'« au moins 15% ». Cet accord ne mettra pas fin au problème qu'il promet de résoudre car :

- Le taux est si bas qu'il risque d'entériner une taxation plus faible pour les multinationales que pour les PME, qui elles n'ont pas de filiales dans des paradis fiscaux. C'est pourquoi l'économiste Thomas Piketty estime qu'« il s'agit ni plus ni moins de l'officialisation d'un véritable permis de frauder pour les acteurs les plus puissants ».
- Les recettes fiscales dégagées par le taux de 15% seraient largement insuffisantes pour répondre aux défis mondiaux sociaux, écologiques et économiques : avec un taux minimum de 15%, les recettes fiscales supplémentaires pour l'Union européenne ne s'élèveraient qu'à environ 50 milliards d'euros contre 170 milliards si un taux minimum de 25% était appliqué, comme le réclament de nombreuses ONG ainsi que les économistes regroupés au sein de l'ICRICT (commission de réforme de taxations)
- Ce taux minimal « plancher » de 15% risque fort de devenir un taux « plafond » en entraînant

une course à la baisse des taux. En effet, les gouvernements des pays qui présentent un taux nominal plus élevé pourraient arguer qu'il faut s'aligner sur ce taux de 15 %, avec pour conséquences des pertes budgétaires importantes et une aggravation de l'injustice fiscale et sociale.

- Il n'est même pas certain que les multinationales soient réellement taxées à 15%. Car il existe un risque de contournement de la réforme, grâce à l'ingéniosité des entreprises multinationales aidées de leurs cabinets conseil, par exemple en manipulant le calcul du bénéfice imposable. Mais aussi parce que des exemptions figurent dans le projet de réforme, qui permettent aux multinationales de réduire les bénéfices soumis à l'impôt minimum d'un montant égal à 5 % de la valeur de leurs actifs et de leur masse salariale dans chaque pays. Cette dérogation leur permet une réduction de l'assiette fiscale sur laquelle l'impôt minimal mondial sera appliqué, qui pourrait entraîner un manque à gagner de l'ordre de 15 % à 31 % des recettes annoncées.
- Le premier pilier de la réforme prévoit de taxer les profits des firmes dans les pays où elles vendent leurs produits et services quand le deuxième pilier prévoit de taxer les multinationales dans le pays où elles ont leur siège. Cet accord privilégie donc les marchés de consommation (en majorité les pays développés) et les pays détenant les sièges des multinationales (en majorité les pays du G7) au détriment des pays de production (en majorité les pays en développement),

alors que l'évasion fiscale prive les États du Sud de recettes très importantes.

Que souhaite Attac ? Pour toutes ces raisons, Attac considère qu'il serait préférable d'instaurer une taxation unitaire des multinationales, une solution qui ne demande que de la volonté politique. Défendue par de nombreuses organisations et universitaires experts en fiscalité, la taxation unitaire considère chaque entreprise multinationale, non pas comme une somme d'entités juridiques séparées et n'ayant aucun lien entre elles (les filiales), mais comme une entité unique et cohérente, d'où l'expression de « taxation unitaire ». La taxation unitaire consiste à taxer le bénéfice global des entreprises multinationales, en considérant celles-ci comme une entité unique, puis dans une seconde étape, à répartir ce bénéfice dans les pays où ces entreprises réalisent effectivement leur activité (en fonction des ventes et des quantités de travail et de capital utilisées dans chaque pays), afin de déterminer le montant d'impôt sur les sociétés à payer dans chaque pays].

Dans un rapport publié en 2019, **Attac a calculé que le montant d'impôts dû par Amazon selon la méthode de la taxation unitaire serait de plus de 70% supérieur à ce qu'il était en 2017 en France. Pour les autres multinationales étudiées dans ce rapport, l'impôt sur les sociétés réglé serait de 2 fois à 22 fois supérieur !**

Attac France

Sans tarder nous retournons faire des actions d'informations locales autour de McDonalds et BNP

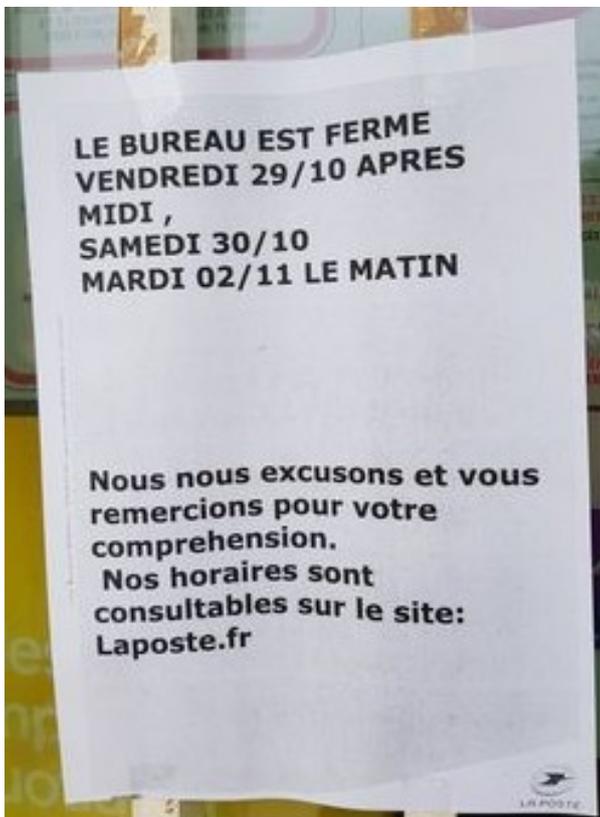
Prélèvement à la source



Le samedi 30 octobre, le collectif de défense des services publics de St Sulpice Laurière organisait son assemblée générale. Un appel à manifestation devant le bureau de poste de St Sulpice précédait l'assemblée générale.

Attac87, mobilisé régulièrement pour les services publics était présent pour ces deux moments revendicatifs.

Comble de l'ironie le bureau de poste était exceptionnellement fermé ce samedi matin à St Sulpice Laurière. Le problème récurrent de La Poste est l'abandon du service postal. La direction de la poste se cache derrière la baisse de volume du courrier pour justifier des réductions d'horaires. Elle oublie de dire que le volume de colis explose et que de fait, plus que jamais les bureaux de postes sont nécessaires. Pour St Sulpice Laurière une réduction d'horaires est annoncée au 1er janvier 2022 de manière arbitraire sans aucune discussion avec les collectivités et les usagers. Le cas de St Sulpice Laurière n'est pas isolé, c'est pourquoi le collectif de St Priest Taurion était également présent sur place ce



samedi 30. octobre. Les problèmes sont exactement les mêmes. A Saint Priest Taurion le nombre de fermeture est tels qu'on va finir par croire que la poste est exceptionnellement ouverte.

L'assemblée générale qui a suivi le rassemblement a permis d'échanger avec des postiers de la CGT FAPT, et d'aborder également la question du service public ferroviaire avec les fermetures de guichets les difficultés rencontrées pour avoir des correspondances et des arrêts pour se rendre à Paris ou Bordeaux, la question de l'ouverture à la concurrence, ..., Railcoop. Tous ces sujets

ferroviaires et notamment de l'ouverture à la concurrence feront l'objet d'un article dans un prochain numéro.

La communauté de communes ELAN présente à l'AG va renouveler son positionnement pour la défense des services publics et de prochaines mobilisations en convergence avec les autres collectifs d'usagers vont être organisées. A suivre ...

BLT



DES PENSÉES QUI NOUS INSPIRENT !

ATTAC 87 vous proposera dans chaque numéro du journal une phrase ou un court texte qui dans sa forme et dans le fond (les deux étant éminemment indissociables) nous invitent à un pas de côté, à une nouvelle ouverture, une autre sensibilité, ou autre chose encore bref quelque chose qui nourrit notre pensée et nous inspire. Bien entendu le groupe d'animation est prêt à recevoir vos propositions de texte.

Commençons avec Haroun (TEXTE LONG)

LE RESPECT EST MORT, VOICI SON ORAISON.

« On entend un peu partout que le Respect est mort. Le Respect est mort, vive le respect, le Respect est mort, vive le Respect. »

On ne sait pas qui est responsable de ton assassinat, l'enquête est en cours, chacun y va de sa théorie, mais pour l'instant l'heure est au recueillement.

On dit que ce sont les meilleurs qui partent les premiers, on devrait plutôt dire qu'on s'aperçoit que ce sont les meilleurs qu'une fois qu'ils sont partis.

On ne peut pas dire qu'on a été surpris. Avec l'avènement des réseaux sociaux, ça se voyait que t'avais pris un coup dans l'aile. Mais on se disait « après tout, il est solide, il va s'en sortir, il en a vécu d'autres ».

Et puis, petit à petit, avec l'augmentation de l'écart des richesses dans le monde et dans le pays, on commençait à s'inquiéter. "Quelqu'un à des nouvelles du Respect?" Se demandait-on un peu inquiet. "Oui, moi je l'ai vu il y a quelque mois mais il avait pas l'air en forme".

Les talk shows, les phrases assassines, les buzzs et même certaines lois liberticides, auraient dû nous mettre la puce à l'oreille. Et puis un jour, plus de Respect. Le Respect est mort, vive le respect. La rumeur s'est répandue sans trop surprendre. Le respect est mort ? Je pensais que c'était déjà le cas !

Et d'un coup, tout le monde s'est mis à te réclamer.

Les gilets jaunes d'abord, les réfugiés, les étudiants, les urgentistes, les infirmiers, les ouvriers, les chômeurs, les avocats, les retraités, les femmes, les musulmans, les juifs, les LGBT, les pompiers et même les policiers prennent conscience de ton absence. J'en oublie bien sûr. La Nature aussi te demande. Aujourd'hui l'ensemble de la population sent qu'il y a un manque de toi.

On te pleure un peu partout parce qu'on sent bien que sans toi, la société ne peut pas avancer.

Alors si tu manques à tout le monde, qui a intérêt à tuer le Respect ?

Oui, c'est vrai qu'on est tous un peu responsables de ta mort. Peu de gens se sont vraiment dressés contre ces courses à l'audience qui encouragent l'insulte, ces recherches effrénées de clics qui encouragent les images violentes.

C'est vrai qu'il est arrivé qu'on t'oublie. Assez souvent même. Que veux-tu, on manifeste souvent avec de la colère une émotion pas vraiment compatible avec toi. Et il y a là un paradoxe. Plus tu disparaissais, plus la colère montait et plus la colère montait, plus tu disparaissais. Comment demander le respect à celui qui le recherche ?

Et nous voilà réunis devant ton cercueil à se demander ce qu'on va faire sans toi.

Peu importe qui est le responsable, ça ne te fera pas revenir.

Mais dans cet instant de recueillement me vient une autre question :

« Est ce que quelqu'un a des nouvelles de la dignité ? »

HAROUN

<https://www.franceinter.fr/culture/oraison-funebre-du-respect-la-carte-blanche-d-haroun>

Compte rendu AG 2021

L'Assemblée Générale d'Attac 87 a réuni 20 adhérentes et adhérents. En plus, 8 ont voté par correspondance et 16 avaient donné procuration.

Le bilan d'activité a été adopté à l'unanimité, le bilan financier a eu une abstention.

Tous les candidates et candidats ont été élus à 100% (Kim Jong Un n'est qu'un petit joueur ;-).

Après un débat sur les points d'intérêts et d'actions pour 2021-2022, nous avons partagé le repas.

Et Fred Dubonnet nous a ensuite emmené dans son dernier spectacle "La ferme du Bois Fleury".



J-P Clause

Dans le précédent bulletin d'ATTAC87, nous vous informions de nos courriers envoyés à la préfecture concernant la tenue des commissions autour des sites classés. A peine notre bulletin était imprimé, nous avons enfin un retour de la préfecture. En résumé, il n'y a aucun manquement de la préfecture sur le sujet et le caractère de l'association ATTAC87 ne permet pas d'y assister, seul le collège des riverains permettrait d'y assister. Autrement dit : circulez il n'y a rien à voir, les professionnels s'occupent de tout et surtout ils n'ont pas besoin d'un regard extérieur. Certains sites ont été déclassés et il n'est plus nécessaires de te-

nir une CSS. Attac87 ne compte pas en rester là. Si la préfecture dans son droit ne souhaite pas permettre un accès public à ces commissions, nous informerons nous-même les riverains de ces sites sensibles. A suivre dans les prochains bulletins, ... Le site internet d'ATTAC87 étant bloqué depuis plusieurs mois suite à une cyberattaque, nous tenons à votre disposition le courrier de la préfecture sur demande mail à attac87@attac.org

BLT

Direction de la légalité

Pour ce qui concerne votre demande ayant trait à la diffusion d'un agenda des prochaines commissions, je vous précise que celles-ci sont directement arrêtées au niveau du bureau de chaque commission. Cependant, je suis en mesure de vous indiquer que Mme la sous-préfète de Bellac et de Rochechouart réunira les bureaux des deux instances dont elle a la charge au cours du mois de septembre prochain dans la perspective de réunions prévues dans le courant du mois d'octobre prochain.

Concernant votre éventuelle participation aux CSS, l'article R.125-8-2 du code de l'environnement encadre de manière précise leur composition à travers des désignations à effectuer au sein de cinq collèges. L'un d'entre eux est réservé aux « riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée ». Votre organisme ne semble pouvoir justifier des conditions ainsi requises.

Quant à la possibilité de suivre les débats sans prendre part à ces derniers, il revient à chaque bureau des CSS de se prononcer sur l'éventuel caractère public des réunions.

Afin de faciliter vos recherches futures, vous trouverez à l'appui du présent courrier une annexe synthétisant les modalités d'accès aux données dématérialisées.

Les renseignements relatifs aux CSS des sites SEVESO sont directement consultables sur le site internet de la DREAL ; il en est de même, pour les CSS d'ALVEOL et des sites uranifères par décision des membres de leur bureau. Un lien a également été créé à partir du site Internet des services de l'État dans la Haute-Vienne.

Enfin, concernant une dernière remarque de votre part, je vous informe que les installations de recyclage du Petit Beaulieu à Limoges et de la COVED à Panazol, désormais soumises au régime de l'enregistrement et non plus de l'autorisation, ne sont plus assujetties à la tenue d'une CSS. Néanmoins, les données antérieures les concernant sont conservées à titre transitoire sur le site Internet des services de l'État ; il en va de même pour les données afférentes à l'ancien site Valdi au Palais/Vienne.

Souhaitant avoir répondu à l'ensemble de vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet
Seymour MORSY

Monsieur Benoît LEMATELOT
Secrétaire de l'association ATTAC 87
Maison des Droits de l'Homme
119 avenue du général Leclerc
87100 LIMOGES

copie à :
- Mme la sous-préfète de Bellac et de Rochechouart
- Mme la cheffe de l'UD-DREAL

2/3

Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique

Limoges, le 31 août 2021

Monsieur,

Par courrier du 10 avril 2021, vous avez sollicité des éléments d'information relatifs aux commissions de suivi de site (CSS) du ressort du département de la Haute-Vienne. Vous avez également attiré mon attention sur les difficultés que vous avez rencontrées pour accéder à certaines données concernant sur le site internet des services de l'État. En l'absence de réponse, par le biais d'un courriel transmis sur la boîte électronique fonctionnelle de la préfecture le 15 août dernier, vous m'avez rappelé les termes de votre demande initiale tout en la complétant par le souhait de votre association de participer aux réunions de ces diverses instances de concertation.

Je tiens tout d'abord à vous indiquer que votre préoccupation a bien été prise en considération au moment de la réception de votre courrier qui a été immédiatement diffusé en interne auprès de mes services chargés du suivi des différentes commissions de suivi de site en activité, à savoir :

- la sous-préfecture de Bellac pour l'installation de stockage de déchets non-dangereux dite ALVEOL sur les communes de Bellac et de Peyrat-de-Bellac, et la CSS relative aux anciens sites uranifères et aux installations de stockage de substances radioactives exploitées dans le département de la Haute-Vienne
- l'unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, en charge des commissions de suivi de site SEVESO (EPC, TITANOBEL et PRIMAGAZ),
- le bureau de la protection de l'environnement et de l'utilité publique au sein de la préfecture pour la CSS relative à la centrale énergie déchets exploitée par la communauté urbaine Limoges métropole.

Afin de tenir compte de vos remarques sur le contenu des documents mis en ligne, les compte-rendus diffusés sur le site de la préfecture ont été vérifiés et aucun manquement n'a été constaté pour ce qui concerne la qualité et le nom des participants aux instances précitées.

S'agissant de la tenue de ces commissions, elle donne lieu habituellement à l'organisation d'une réunion plénière selon une fréquence annuelle. Toutefois, il ne vous aura pas échappé que la situation sanitaire rencontrée depuis l'année dernière a perturbé le fonctionnement des différentes instances administratives, dont en particulier les CSS. Si des modes alternatifs par le biais d'un recours à la dématérialisation ont parfois pu être mis en place, tel n'a pas été le cas pour les CSS qui, en raison de leur composition hétéroclite et de leur objet, nécessitent de privilégier un débat en présentiel entre les différents participants. Malgré toute la rigueur voulue, il n'a donc pas toujours été possible de réunir l'ensemble des assemblées au cours de ces derniers mois.

De surcroît, le renouvellement successif de mandats électifs locaux (élections municipales qui se sont échelonnées entre mars et juin 2020, élections départementales et régionales en juin de cette année) ont nécessité une récente mise à jour dans la composition des différentes CSS concernant le collège réservé aux élus.

Tél. : 05 55 44 19 48
Mail : maire-jose.jongers@hautevienne.gouv.fr
1 rue de la Préfecture - CS 93713 - 87031 LIMOGES CEDEX 1

1/3



A lire ou faire lire: « *Ceux qui trop supportent* » d'Arno Bertina, edts Verticales.

Dans ce livre Arno Bertina qui a partagé des moments de vie et de combats avec les GM&S de la Souterraine tout au long de ces dernières années, rend hommage à la fierté ouvrière. Il a suivi et analysé leur résistance « inventive et obstinée ».

Ces hommes ont une vue très claire de l'histoire ou plutôt des histoires successives de ces 30 dernières années qui ont malmené de rachat en rachat leur usine .

Ce livre n'est pas un simple reportage ou un documentaire, c'est plus que ça ! Arno Bertina a su rendre l'esprit de leur combat qui se veut rester légaliste en témoignant de la fierté, de la dignité de ces ouvriers, lucides envers « ce système qui leur crache dessus ». Une belle leçon d'humanité !

A G E N D A M I L I T A N T

H A U T E - V I E N N E

- **18/11 18h30:** Limoges : Conférence-débat autour du sujet : "L'homme face au Climat" "Recreasciences CCSTI" et l'association Météorologique Limoges co-organisent à l'ancienne Bibliothèque de la Faculté des sciences et technique situé au 123 avenue Albert Thomas
- **Samedi 27 novembre de 08h30 à 19h30**—Forum des solidarités. L'édition 2021 du festisol se déroulera du vendredi 12 au dimanche 28 novembre. À Limoges, Le Collectif de solidarité organise le Forum des solidarités—Espace Léo Lagrange, salle du Temps libre - derrière la mairie de Limoges
- **Courant 2022 :** festival cinéma d'attac87

C R E U S E

Réunions d' Attac 23

Contact : attac23@gmail.com

C O R R E Z E

Réunions d'Attac 19

Contact : [F. Perrin 06.83.72.81.08](tel:0683728108)

H O R S P E R I M E T R E

Festival Alimenterre en Limousin :

- 13/11 à 19 heures au Mas-Martin à Veyrac : projection-débat autour de *Douce France*, de Geoffrey Couanon ;
- 25/11 à 19 h 30 au Ciné Bourse de St-Junien : projection-débat autour de *Manger autrement, l'expérimentation*, de A. Ernst ;
- Vendredi 26/11 à 20 heures, salle de la mairie de Châteauneuf-la-Forêt : projection-débat autour de *Nourrir le changement*, de Camille Montocchio ;
- 30/11 à 20 h 30 au Lido à Limoges : séance de clôture du festival en Limousin avec une projection-débat autour de *Nourrir le changement*, de Camille Montocchio. Entrée 5 euros.